

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	PEPS1B05PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Julia CANETE SARMIENTO</b> (julia.canete.sarmiento@helha.be) HELHa Gosselies <b>Sébastien ROCHET</b> (sebastien.rochet@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Adrian SANCHEZ</b> (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'école chrétienne se donne notamment comme mission de former les étudiants à la philosophie, à la citoyenneté et à la diversité culturelle. A travers le cours de philosophie, citoyenneté et histoire des religions, l'étudiant disposera des outils qui lui permettront de construire une pensée autonome et réflexive sur des questions de sens et de société.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie, y compris dans sa dimension sociale (démocratie et citoyenneté)
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B05PSA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B05PSA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	22_PEPS1B05PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise d'une part à fournir aux étudiants une connaissance théorique et pratique de la philosophie et de l'histoire des religions.

D'autre part cette UE propose qu'une première approche à la pédagogie de l'EPC (Éducation philosophique et citoyenne).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable :

- De s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
- D'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.
- D'utiliser un vocabulaire philosophique, technique, rigoureux et précis

La partie relative à l'histoire des religions a pour but de faire découvrir ou d'approfondir les connaissances des étudiants à propos de l'histoire des grandes religions (religions monothéistes occidentales, religions orientales).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Philosophie:

- Panorama des idées philosophiques (de l'Antiquité au XXe siècle).
- Modules thématiques (logique et argumentation, science et croyances, pratique(s) de la philosophie à l'école, éthique et enseignement, débat philosophique...).
- Acquisition d'un vocabulaire philosophique, technique, rigoureux et précis
- Lecture d'un ouvrage philosophique.

Histoire des religions

- Religions : Judaïsme, Christianisme, Islam, Bouddhisme, Indouisme (origines, textes sacrés, croyances, rites, organisation).

#### Démarches d'apprentissage

Le cours est reparti en séances de cours ex cathedra présentant le contenu théorique ainsi que des séances de travail pratique. La présence au cours est obligatoire.

Certains cours seront organisés selon le principe de classes inversées (flipped classroom).

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Aide ponctuelle selon les demandes des étudiants.

## Sources et références

- Ducat, Ph. & Montenet, J. (Dir.). (2001). Philosophie le manuel. Paris : Ellipses.
- Russ, J. (1996). Dictionnaire de Philosophie. Paris : Bordas.
- Le Strat, S., Huisman D. & Vergez A. (1996). Histoire des philosophes : Illustrée par les textes, Paris : Nathan.
- Besse, J-• M., Boissiere A. (2004). Précis de philosophie. Paris: Repères Pratiques.
- Droit, R.-P. (2004). La Philosophie expliquée à ma fille. Paris: Seuil.
- Liste d'ouvrages philosophiques fournie au cours.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Pour la partie philosophie :

- Syllabus et portefeuille de lecture.
- Utilisation d'une plateforme informatique à distance (campus virtuel).
- Des documents divers pourront être distribués au cours.
- Films et documentaires.

Pour la partie histoire des religion :

- Notes distribuées aux cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit portant sur la connaissance de la matière (80%).

Production journalière (20%) constituée par la participation en classe (présence obligatoire) et d'un portfolio à remettre en début de session, reprenant les travaux réalisés durant l'année et une analyse réflexive.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Si le travail (production journalière) n'est pas remis à temps ou si l'examen n'est pas présenté, l'UE est considérée comme non présentée et entraîne automatiquement un échec pour l'ensemble de l'UE.

En cas d'échec au Q2, l'étudiant devra représenter l'examen au Q3, qui comptera pour 100% de la cote finale, sans possibilité de rattraper ou représenter le travail (production journalière).

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical ou d'examen non présenté, l'examen est considéré en échec et devra obligatoirement être représenté à la session suivante. Il n'y aura pas d'examens reprogrammés pendant la session en cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).